



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Warner H. JORGENSEN, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER, M. MCFADYEN, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. PENNER et GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *premier ministre* DOER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Gordon Ellwood JOHNSTON, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* DOER ainsi que MM. GERRARD, MCFADYEN, FAURSCHOU et LAMOUREUX interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. MARTINDALE propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 300 — *Loi sur l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba/The Association of Former Manitoba MLAs Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. MARTINDALE, GOERTZEN, DEWAR et GERRARD ainsi que M^{me} KORZENIOWSKI interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer le remboursement des droits payés pour le projet de loi 300 — *Loi sur l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba/The Association of Former Manitoba MLAs Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 214 — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (méthamphétamine)/The Environment Amendment Act (Methamphetamine)*.

Il s'élève un débat.

MM. GERRARD, SWAN, GOERTZEN et REID interviennent. Sur la motion de M. DEWAR, le débat est ajourné.

M. LAMOUREUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 215 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (enfants mis en danger par la drogue)/The Child and Family Services Amendment Act (Drug-Endangered Children)*.

Il s'élève un débat.

M. LAMOUREUX intervient. Sur la motion de M. DEWAR, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} KORZENIOWSKI voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 204 — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*.

Le débat se poursuit.

M. LAMOUREUX exerce son droit de parole jusqu'à 12 h 20 et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTÉ

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (L. Malugz, C. McNabb, L. Moffat et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement ainsi que le premier ministre à envisager de modifier la loi dans le but d'améliorer le processus permettant aux grands-parents d'obtenir un droit de visite raisonnable à l'égard de leurs petits-enfants. (M. Quesnel, J. Spanau, J. Betteridge et autres)

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (W. Hopkins, T. Ritchie, P. Collen et autres)

M. FAURSCHOU (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. REIMER) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre des Services à la famille et du Logement ainsi que le premier ministre à envisager de modifier la loi dans le but d'améliorer le processus permettant aux grands-parents d'obtenir un droit de visite raisonnable à l'égard de leurs petits-enfants. (A. Procyshyn, J. Procyshyn, M. Bennet et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial annule immédiatement ses plans visant à appuyer la construction, près des zones résidentielles urbaines, de l'usine de transformation et d'équarrissage du porc OlyWest. (L. Turner, A. Ceru, K. McIntosh et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (R. Lecomte, G. Lecomte, G. Lecomte et autres)

M^{me} BRICK, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le jeudi 8 juin 2006, à 8 h 30 et à midi;
- le lundi 12 juin 2006, à 9 heures.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (prêts de dépannage)/The Consumer Protection Amendment Act (Payday Loans)*;
- projet de loi 29 — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act*;
- projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*;
- projet de loi 33 — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act*;
- projet de loi 34 — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act*;
- projet de loi 41 — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act*.

Composition du Comité :

Réunion du 8 juin 2006, à 8 h 30 :

- M^{me} BRICK (présidente);
- M. CALDWELL;
- M. DERKACH;
- M. GOERTZEN;
- M. HAWRANIK;
- M. le *ministre* LATHLIN;
- M. MARTINDALE (vice-président);
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD;
- M. REIMER;
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M. le *ministre* SELINGER.

Réunion du 8 juin 2006, à midi :

- M^{me} BRICK (présidente);
- M. DERKACH;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M. HAWRANIK;
- M^{me} IRVIN-ROSS;

- M. le *ministre* LATHLIN;
- M. MARTINDALE (vice-président);
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD;
- M. REIMER;
- M. le *ministre* SELINGER.

Réunion du 12 juin 2006, à 9 heures :

- M^{me} BRICK (présidente);
- M. CUMMINGS;
- M. GOERTZEN;
- M. HAWRANIK;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* LATHLIN;
- M. MARTINDALE (vice-président);
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD;
- M. le *ministre* SALE;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SELINGER.

Substitutions effectuée pendant la réunion :

- M. DEWAR remplace M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. JENNISSEN remplace M. le *ministre* LATHLIN;
- M. ALTEMEYER remplace M. le *ministre* SELINGER;
- M. AGLUGUB remplace M^{me} la *ministre* MCGIFFORD.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu les exposés des 5 personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (prêts de dépannage)/The Consumer Protection Amendment Act (Payday Loans)* :

Michael Thompson	Président et chef des opérations, Association canadienne des prêteurs sur salaire
Gloria Desorcy	Association des consommateurs du Canada, section manitobaine
Catharine Johansson	Particulier
Mary Lou Bourgeois	Particulier
David Love	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act* :

Catharine Johansson	Particulier
---------------------	-------------

Le Comité a entendu 2 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act* :

Louis Harper	Manitoba Keewatinookinwew Okimowin (MKO)
Carl Braun	Treaty Land Entitlement Committee of Manitoba Inc.

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 34 — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act* :

Martin Boroditsky

Particulier

Le Comité a entendu 4 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 41 — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act* :

Penny Murray

Association pharmaceutique du Manitoba

Scott Ransome

Manitoba Society of Pharmacists

Troy Harwood-Jones

Manitoba International Pharmacists Association

D^r Sheryl Zelenitsky

Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 34 — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act* :

Paul Thomas

Particulier

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (prêts de dépannage)/The Consumer Protection Amendment Act (Payday Loans)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 164(13) figurant à l'article 3 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

Application de la Loi sur la Régie des services publics

164(13) La partie I de la *Loi sur la Régie des services publics*, à l'exclusion de l'article 33, de l'article 34 dans la mesure où il se rapporte aux frais et aux dépenses de la personne nommée, du paragraphe 51(2), de l'article 52, de l'article 56 dans la mesure où il a trait aux frais des intervenants et de l'article 57, s'applique, avec les adaptations nécessaires, aux ordonnances visées au présent article comme si les attributions que celui-ci prévoit étaient conférées à la Régie sous le régime de cette partie.

(N^o 29) — Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 33) — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que les paragraphes 181(1) et (2) du projet de loi soient remplacés par ce qui suit :

Biens-fonds acquis

181(1) Les biens-fonds situés dans le Nord et détenus par le gouvernement, y compris ceux que le ministre acquiert en vertu de l'article 180, sont des terres domaniales au sens de la *Loi sur les terres domaniales* et sont dévolus à la Couronne.

Aliénation — consultation et autorisation du ministre

181(2) Il est permis d'aliéner des terres domaniales situées dans le Nord conformément à la *Loi sur les terres domaniales* si :

a) dans le cas où ces terres se trouvent dans une collectivité ou dans un rayon de huit kilomètres de ses limites, le ministre a consulté le conseil de la collectivité et autorisé l'aliénation;

b) dans les autres cas, le ministre a autorisé l'aliénation.

(N^o 34) — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 30(3) soit remplacé par ce qui suit :

Enquête menée par l'ombudsman

30(3) Lorsqu'il reçoit des renseignements en vertu du présent article, l'ombudsman peut enquêter sur l'acte répréhensible. Dans ce cas, la partie 3 s'applique, à l'exception du paragraphe 21(3).

(N^o 41) — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le projet de loi soit amendé, dans l'alinéa a) de la définition de « practitioner » figurant au paragraphe 1(1), par substitution, à « and », de « or ».

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

M. le ministre SELINGER dépose :

le rapport annuel de la Régie de retraite de la fonction publique pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2005;

(Document parlementaire n^o 108)

le rapport annuel du Conseil des corporations de la Couronne pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2005;

(Document parlementaire n^o 109)

le rapport annuel du « Supplementary Loans and Guarantee Authority » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

(Document parlementaire n^o 110)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. DERKACH et JENNISSEN, M^{me} DRIEDGER ainsi que MM. MARTINDALE et GERRARD font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. ROCAN formule un grief.

L'Assemblée convient de réinscrire le projet de loi 212 — *Loi sur l'ancienne route transcanadienne/The Historic Trans-Canada Highway Act* — pendant la cinquième session de la 38^e Législature à l'étape à laquelle il était au moment de la prorogation de la quatrième session.

L'Assemblée convient de réinscrire les projets de loi suivants pendant la cinquième session de la 38^e législature à l'étape à laquelle ils étaient au moment de la prorogation de la quatrième session :

- (N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (prêts de dépannage)/The Consumer Protection Amendment Act (Payday Loans);*
- (N^o 28) — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act;*
- (N^o 29) — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act;*
- (N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act;*
- (N^o 33) — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act;*

- (N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization).*
-

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 9 juin 2005, les projets de loi suivants seront réinscrits pendant la cinquième session de la 38^e législature à l'étape à laquelle ils étaient au moment de la prorogation de la quatrième session :

- (N^o 34) — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act;*
 - (N^o 39) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act;*
 - (N^o 40) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act;*
 - (N^o 41) — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act.*
-

M. le ministre MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le ministre MACKINTOSH ainsi que MM. PENNER et MAGUIRE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le ministre ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le ministre ASHTON ainsi que MM. CULLEN et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales et la Loi sur la propriété agricole/The Family Farm Protection Amendment and Farm Lands Ownership Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de l'agriculture et de l'alimentation.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON et M. EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON, M^{me} MITCHELSON et M. LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LATHLIN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
RONDEAU
SALE
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 32

CONTRE

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK

LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PENNER
ROCAN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU 20

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 27 — *Loi sur le recouvrement du montant des dommages et du coût des soins de santé imputables au tabac/The Tobacco Damages and Health Care Costs Recovery Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. GERRARD et MCFADYEN interviennent.

M. le *premier ministre* DOER exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures.

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 9 juin 2005, le débat est interrompu afin de permettre la mise aux voix visant à mettre fin à l'étape de l'approbation et de la troisième lecture des projets de loi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité le projet de loi 19 — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de l'agriculture et de l'alimentation.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 21 — *Loi sur la santé publique/The Public Health Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 22 — *Loi sur la réforme électorale/The Elections Reform Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'encaissement des chèques du gouvernement)/The Consumer Protection Amendment Act (Government Cheque Cashing Fees)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Sont approuvés, lus une troisième fois et adoptés les projets de loi mentionnées ci-après et dont a fait rapport le Comité permanent de l'Agriculture et de l'Alimentation :

(N^o 30) — *Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Act*;

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission des finances des écoles publiques et la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Finance Board Amendment and The Public Schools Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 36 — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 37 — *Loi de 2006 sur les fonds de placement des travailleurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Labour-Sponsored Investment Funds Act, 2006 (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

John HAVARD, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 17 h 12 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner les projets de loi indiqués ci-après :

« (N^o 44) — *Loi de 2006 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2006*;

« (N^o 45) — *Loi d'emprunt de 2006/The Loan Act, 2006* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

* * *

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act;*

« (N^o 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act;*

« (N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act;*

« (N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act;*

« (N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act;*

« (N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act;*

« (N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act;*

« (N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act;*

« (N^o 19) — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act;*

« (N^o 20) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales et la Loi sur la propriété agricole/The Family Farm Protection Amendment and Farm Lands Ownership Amendment Act;*

« (N^o 21) — *Loi sur la santé publique/The Public Health Act;*

« (N^o 22) — *Loi sur la réforme électorale/The Elections Reform Act;*

« (N^o 23) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment Act;*

« (N^o 24) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (frais d'encaissement des chèques du gouvernement)/The Consumer Protection Amendment Act (Government Cheque Cashing Fees);*

« (N^o 27) — *Loi sur le recouvrement du montant des dommages et du coût des soins de santé imputables au tabac/The Tobacco Damages and Health Care Costs Recovery Act*;

« (N^o 30) — *Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Act*;

« (N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*;

« (N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission des finances des écoles publiques et la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Finance Board Amendment and The Public Schools Amendment Act*;

« (N^o 36) — *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)/The Youth Drug Stabilization (Support for Parents) Act*;

« (N^o 37) — *Loi de 2006 sur les fonds de placement des travailleurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Labour-Sponsored Investment Funds Act, 2006 (Various Acts Amended)*;

« (N^o 42) — *Loi d'exécution du budget de 2006 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2006*;

« (N^o 300) — *Loi sur l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba/The Association of Former Manitoba MLAs Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

À 17 h 18, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 17 h 20.

Le président,

George Hickes